

		République Française
		Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève
		Extrait du registre des délibérations
		Communauté de communes du Clermontais
Date de la convocation	04 Avril 2018	Séance du : 11 Avril 2018
	<u>Votes : 37</u>	L'An Deux Mille dix-huit, le Onze Avril à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 25	Pour : 37	
Absents : 8	Contre : 0	
Représentés : 12	Abstention : 0	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise POBEL (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet) , M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Alain BLANQUER (Lieuranc Cabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Eric VIDAL (Villeneuveville).

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Maryse FABRE (Canet) représentée par M. Michel SABATIER (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet) représentée par M. Claude REVEL (Canet), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), Mme Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault) représentée par M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), M. Philippe VENTRE (Lacoste) représenté par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Sylvie MALMON (Nébian) représentée par M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Olivier BRUN (Fontès), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan) représentée par M. Bernard COSTE (Octon), M. Gérald VALENTINI (Valmasque) représenté par M. Claude VALERO.

Absents : M. Henri JURQUET (Brignac), M. Marc FAVIER (Canet), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Christian BILHAC (Péret), Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jean COSTES (Salasc).

Objet : Budget primitif 2018 – Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif

Monsieur LACROIX donne lecture du projet de Budget annexe « Service Public d'Assainissement Non Collectif ».

Considérant le projet de Budget primitif 2018 du Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif, détaillé dans le rapport de présentation joint.

Il est constaté, dans le tableau récapitulatif ci-dessous, l'équilibre par section de fonctionnement et d'investissement pour le Budget primitif 2018 :

Dépenses Exploitation			Recettes Exploitation		
Chap.	Désignation	BP 2018	Chap.	Désignation	BP 2018
011	Charges à caractère général	27 540.00	70	Produits des services	18 250.00
012	Charges de personnel	14 200.00	74	Dotations, subventions et participations	25 440.00
65	Autres charges de gestion courante	950.00			
67	Charges exceptionnelles	500.00			
68	Dotations aux provisions	500.00			
Total		43 690.00	Total		43 690.00
Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	BP 2018	Chap.	Désignation	BP 2018
Op.10	Opération d'investissement	667.39	001	Résultat reporté N-1	667.39
4581	Opération d'investissement sous mandat	33 000.00	4582	Opération d'investissement sous mandat	33 000.00
Total		33 667.39	Total		33 667.39

Considérant l'avis favorable émis par la commission moyens généraux réunie le 04 avril 2018, il est demandé aux membres du Conseil d'approuver le Budget primitif 2018 du Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif tel que présenté et de confirmer que ce budget est voté conformément à la nomenclature comptable, par nature et par chapitre.

Monsieur le Président soumet au Conseil le projet de budget primitif 2018 du budget annexe du service public d'assainissement non collectif de la Communauté de communes du Clermontais pour l'exercice 2018.

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré.

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le budget primitif 2018 du budget annexe du service public d'assainissement non collectif de la Communauté de communes du Clermontais pour l'exercice 2018 tel que présenté.

CONFIRME que ce budget est voté, conformément à la nomenclature comptable par nature et par chapitre.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20180419-2018-04-11-09-DE
Date de télétransmission : 23/04/2018
Date de réception préfecture : 23/04/2018